

REVUE DE PRESSE

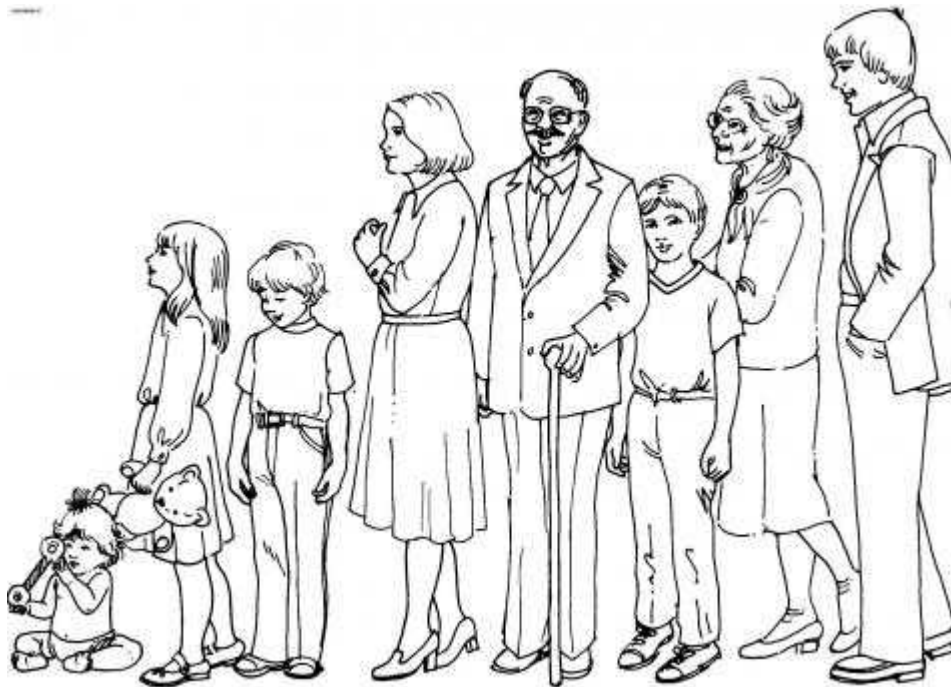
« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « *chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ Enquête sur la transmission de la culture, de l'identité et de la mémoire pied-noire

Source : <http://cdha.fr/lenquete-dhubert-ripoll>

A/ Le sujet de la transmission de mémoire dans nos familles originaires d'Algérie, du Maroc ou de Tunisie, est un thème qui nous concerne tous, qui suscite nombre de commentaires, souvent pessimistes. Si chacun d'entre nous a sa propre analyse, il faut regretter que peu de travaux universitaires aient été réalisés.



Un de nos amis et compatriotes, Hubert RIPOLL, psychologue universitaire, (et spécialiste reconnu de la psychologie des grands champions), originaire de Philippeville, a traité de ce sujet dans un ouvrage intitulé " *Mémoire de là-bas* " qui connaît une intéressante diffusion, se traduisant par une réédition en Livre de poche. Et ses conférences ont suscité un intérêt certain.

Le succès de cette œuvre a incité Hubert à prolonger sa recherche en concevant un questionnaire destiné à sonder nos enfants (et petits-enfants) nés après 1962, sur leur perception de l'identité Pied-Noir.

Ce questionnaire, il nous demande d'en assurer la diffusion qui, pour être pertinente, doit recueillir un millier de réponses. L'utilisation du mail pour enregistrer les réponses devrait permettre d'atteindre cet objectif.

Nous vous encourageons vivement à diffuser le questionnaire auprès de tous vos proches, auprès de toutes les personnes concernées, en encourageant les parents à en faire de même auprès de leurs enfants, de leurs propres amis...

Les réponses seront ensuite traitées par Hubert RIPOLL de façon scientifique, correspondant aux protocoles d'analyse dans sa profession. Et les résultats feront l'objet d'une communication large, dont vous serez les premiers bénéficiaires.

Un dernier mot : les retours du questionnaire seront assurés de la plus grande confidentialité, encourageant ainsi à l'expression la plus sincère des personnes sondées :

Attention un rappel pour remplir ce QUESTIONNAIRE vous devez être né/e en 1962 et après :

B / **REEMPLIR LE FORMULAIRE** : Le voir en utilisant le lien référencé sur le courriel d'envoi.

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdverJf3RoVS9PKUBtQ8bjM2Kn9lvgZi5UnEjFdZgf0LnyYMA/viewform?c=0&w=1>

2/

Alain JUPPE et les moines de TIBHIRINE

Source : <http://lesobservateurs.ch/2016/10/30/alain-juppe-et-les-moines-de-tibhirine/>

Dans ses mémoires, Charles PASQUA raconte comment Alain JUPPE, l'homme, qui prétend devenir le président de la République, a été impliqué dans la mort des moines de Tibhirine. A l'époque, alors que PASQUA avait chargé Jean-Charles MARCHIANI (préfet du Var) d'activer un contact avec le GIA à Alger pour trouver un moyen de négocier, Alain Juppé va brutalement désavouer et décrédibiliser MARCHIANI. Tout ceci parce que Monsieur "Susceptible" n'a pas été mis au courant par Jacques CHIRAC resté un peu évasif sur la question. On connaît la suite!



Voici un extrait de l'article intitulé : "Pasqua, son testament intime" dans *Valeurs Actuelles* du 22 septembre 2016 :

"...L'année suivante, en Algérie, se produit l'enlèvement des 7 moines trappistes du monastère de Tibhirine, dans la nuit du 26 au 27 mars 1996. Le responsable de la mouvance islamiste qui affirme les détenir prend langue avec l'ambassade de France à Alger. MARCHIANI qui est en poste à Toulon, m'informe qu'il dispose d'un contact sur place pour toucher les ravisseurs. Il connaît bien le dossier, lui qui a travaillé sur le GIA durant mon second passage à Beauvau. Comme pour l'affaire des pilotes (...en Bosnie...), j'en parle à CHIRAC : « Alors, qu'est-ce qu'on fait ? - Ecoute, Charles, faisons comme la dernière fois. Il n'y a qu'à envoyer MARCHIANI, et qu'il utilise son contact. Mais, surtout, il ne faut pas en parler à JUPPE. »

Jean-Charles MARCHIANI se rend donc sur place. Mais sa visite est évanouie. Alain JUPPE l'apprend et réclame des explications à un CHIRAC évasif, qui ne dit rien savoir. JUPPE prend la mouche et déclare à un journaliste qui l'interroge sur cette affaire : « ...J'apprends avec étonnement que le préfet du Var est à Alger. Sa place est à son poste, dans le Var. Il n'est chargé d'aucune autre mission. »

Les preneurs d'otages rompent le contact. Ils doivent considérer la déclaration du premier ministre comme un refus de négocier, et un désaveu de MARCHIANI.

On connaît hélas la fin tragique de cette histoire, parce que Monsieur "droit dans ses bottes" ne comprend rien et n'a aucune finesse et encore moins d'intelligence... Et, il voudrait composer avec les islamistes pour nous concocter un avenir radieux.

Voir aussi avec ce lien : <http://www.algerie360.com/algerie/faits-divers/revelations-exclusives-sur-laffaire-de-lassassinat-des-moines-de-tibhirine-les-masques-tombent/>

3/

ORAN : Restauration de Notre Dame de SANTA CRUZ

HISTORIQUE : Une épidémie de choléra qui sévissait dans le bassin méditerranéen et notamment en d'Italie, toucha la ville. Le 14 octobre 1849 Oran se réveille dans la torpeur. Après quelques jours, aidé par une sécheresse qui n'en finissait plus on dénombrait au 31 octobre : 1 172 victimes. Les habitants, toutes confessions confondues, devant cette hécatombe, décidèrent

de s'adresser à l'autorité militaire: le Général PELISSIER qui gouvernait Oran, pour demander de l'aide. Après une étude des remèdes, des moyens mis en place et précautions d'usage pour lutter contre l'épidémie, force est de reconnaître que tout paraissait vain, l'épidémie gagnerait dans les jours à venir encore du terrain. Il faudrait de la pluie pour stopper l'épidémie. C'est alors en conclusion d'une énième réunion des autorités civiles, militaires et religieuses que le général PELISSIER interpella l'abbé SUCHET, Vicaire général d'Oran : « *Mais qu'est-ce que vous faites, Monsieur l'Abbé, vous dormez ? Vous ne savez donc plus votre métier ? Le choléra ? Nous n'y pouvons rien : ni vous, ni moi, ni personne ne pouvons l'arrêter. Je ne suis pas curé et, pourtant, c'est moi PELISSIER, qui vous le dis : faites des processions !* »

Et l'officier jeta comme un cri de désespoir ou de suprême espoir ces mots devenus célèbres : « *Foutez-moi une Vierge là-haut sur la montagne : elle se chargera de jeter le choléra à la mer* ». ET LE MIRACLE S'ACCOMPLIT !



N. D. de Santa-Cruz

Les diverses constructions qui composent le site n'ont pas été réalisées à la même époque puisqu'elles s'étalent de 1873, pour la tour de la Vierge, aux années 1950 pour la chapelle et les galeries de l'esplanade. À cette date, la tour a aussi été remaniée. L'ensemble se trouve aujourd'hui dans un état inquiétant et appelle des travaux de sauvegarde. Le projet vise à restaurer un ensemble architectural commencé il y a près de 150 ans.



Cette statue en fonte de 1873 domine toute la baie d'Oran.

Hissée sur une tour de 25 mètres, elle est une copie de la statue de Notre-Dame de Fourvière à Lyon.

Elle a été coulée en fonte et mesure 5 mètres de haut.



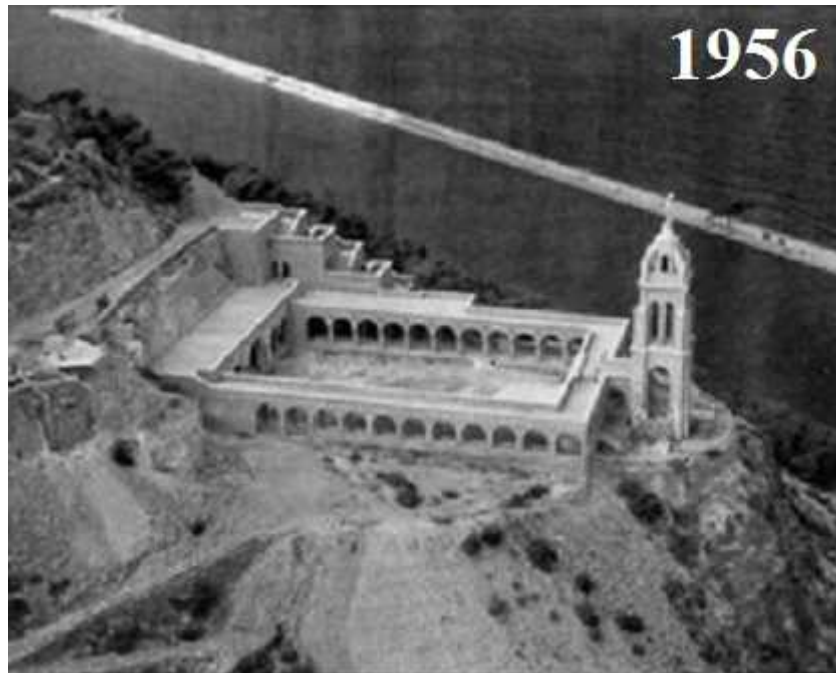
La statue était dans un état de corrosion très avancé, jusqu'à des percements ponctuels. Le métal se décompose par feuilletage, des trous dans la coque sont visibles, des rivets de fixation ont disparu, etc. Les infiltrations d'eau et la corrosion attaquent le métal en intérieur et en extérieur.

En extérieur, le métal n'est plus protégé, il s'altère et ses parties fines se dégradent.

En intérieur, l'ouverture des joints entre les éléments a permis la pénétration de l'eau de pluie et les coulures chargées de rouille qui suintent au pied de la statue révèlent une attaque par la corrosion de la structure interne de la statue.



La chapelle de Santa Cruz est une chapelle d'Oran, construite sur l'Aïdour en contrebas du fort de Santa-Cruz, qui signifie Sainte Croix. Elle relève du diocèse d'Oran. Le site de la montagne Murdjadjo sur laquelle se dresse la chapelle est classé site naturel. Le fort de Santa Cruz, qui couronne la montagne depuis le 16^e siècle, est en passe d'être classé monument historique. La chapelle Notre-Dame de Santa Cruz a été classée le 6 octobre 1950.



Voir avec ce lien SVP : <https://www.youtube.com/watch?v=hvO3nUeOnes>



<http://www.santacruz-oran.com/ils-nous-accompagnent-2/>

4/

La Pinède (quartier) à SETIF une partie menace ruine

Extrait [... http://www.elwatan.com/regions/est/setif/une-partie-de-la-pinede-menace-ruine-16-11-2016-333028_127.php



[NDLR] : Perspective sur le début de l'avenue Georges Clémenceau. A droite le bâtiment blanc du mess des officiers et son parc. A gauche, le lycée Eugène Albertini. Au loin se dressent le nouveau quartier de la pinède. Au sommet de la colline, le moderne hôpital civil.
(Source http://bone.pagesperso-orange.fr/titre_rubrique/guerre/villard_8mai45.html)

Constitué de quatre blocs de neuf étages, l'immeuble précité fait pitié. Pis encore, la façade du bloc 1 est fissurée. Constatées et rapportées dans un précédent article (voir notre édition du 21 septembre 2014), les parois lézardées à l'extérieur attendent une hypothétique intervention. Visible de loin, la fissure entre les blocs 1 et 2 s'élargit, au grand malheur des habitants qui ont peur pour leur vie. Ayant frappé à toutes les portes, les habitants s'expliquent mal le silence des responsables, qui ne font rien pour venir au secours d'une des plus belles et anciennes cités du centre-ville.



De nos jours

«Nos cris de détresse n'ont produit aucun effet sur des responsables indifférents à nos malheurs. Nous avons l'impression que le péril guettant une bonne partie des 188 familles de La Pinède ne pèse pas lourd au niveau de l'administration locale. Les quelques visites furtives n'ont pas été suivies de faits palpables.

Rien n'a changé dans une situation s'empirant de jour en jour. Les fondations et le sous-sol du bâtiment sont inondés par les eaux usées.

En panne depuis des décennies, le problème des ascenseurs accentue notre calvaire. Pour atteindre le 9e étage, les personnes vulnérables, telles que les vieillards, les parturientes, les enfants en bas âge sont dans l'obligation d'escalader les innombrables marches.

Contraints de cohabiter avec l'insalubrité, la puanteur et le délabrement du cadre de vie, les habitants n'en peuvent plus», pestent de nombreux habitants de La Pinède. Lesquels invitent le nouveau chef de l'exécutif à venir constater de visu et d'évaluer la gravité de la situation. Nos interlocuteurs mettent en garde les vautours du foncier à la recherche de la moindre poche pour se l'approprier.



A notre époque...- vue générale - avenue Georges Clemenceau - palais des finances et collège

5/ Saint Maurice l'Ardoise : Un camp pour activistes dans le Gard en 1962

En 1962, Henri IACONO, sans être condamné, a été assigné à résidence dans un camp du Gard.



À plusieurs reprises ces derniers mois des responsables politiques de droite ont proposé d'interner tous les djihadistes présumés fichés S. Le Conseil d'État a décrété cette mesure inapplicable. Il y a plus de cinquante ans pourtant, dans le contexte de la guerre d'Algérie, des citoyens français, **sans être condamnés par la justice, ont été internés administrativement** au camp de Saint-Maurice-l'Ardoise au motif qu'ils étaient considérés dangereux pour la sécurité publique. « *Vous êtes de l'OAS !* » Henri IACONO Di CACITO était de ceux-là. Il n'a jamais oublié ce jour de décembre 1961 où les Renseignements généraux déboulent

dans sa petite chambre d'étudiant en chirurgie dentaire à Montpellier aux cris de « *Vous êtes de l'OAS* » (Organisation Armée Secrète) : « *Ils ont tout saccagé. Et ont trouvé la ronéotypeuse avec laquelle je dupliquais les tracts...* »

Source : <http://www.midilibre.fr/2016/11/13/les-fiches-de-l-oas-internes-au-camp-de-l-ardoise-le-jeune-couple-jacono-au-camp-de-saint-maurice-l-ardoise.1423719.php>

Suite à cet article il m'est apparu intéressant, de rappeler l'existence, en France, d'un camp d'internement : celui de Saint Maurice l'Ardoise (Gard).

À partir de 1957, le camp est transformé centre d'assignation à résidence surveillée. Le camp s'étend sur un terrain de 15 hectares entouré d'un double grillage de barbelés au-delà duquel s'étire un no man's land de broussailles de plus de 50 mètres de large ceint d'une double ou triple rangée de ribards ou chevaux de frise. Des miradors sont disposés sur tout le périmètre. Le camp est dirigé par un commissaire-divisionnaire assisté de personnel technique. La garde extérieure est assurée par deux CRS (plus de 400 hommes). Sont présents des fonctionnaires des renseignements généraux pour le contrôle des assignés. Y furent internés des Algériens suspectés d'être membres du FLN. Puis des militants partisans de l'Algérie française et des personnes suspectées d'appartenir à l'OAS y ont été internés entre janvier et juillet 1962. Ils se sont regroupés dans l'association ADIMAD.



Dans la nuit du 18 au 19 février 1962, l'une des évasions les plus spectaculaires de la guerre d'Algérie en métropole se produit au camp d'assignation à résidence surveillée (CARS) de Saint-Maurice l'Ardoise.

C'est là, dans la partie orientale du département du Gard, sur le territoire le plus septentrional de la commune de Saint-Laurent-les-Arbres, à une dizaine de kilomètres au Sud-est d'Orange, que le 17 avril 1958, Maurice Bourges-Maunoury, ministre de l'Intérieur, a pris la décision officielle de créer un CARS pour l'internement de nationalistes algériens. Le préfet du Gard, Yves Cazaux, s'est inquiété d'emblée des multiples inconvénients de ce choix quant à la sécurité et à la logistique.

Situé à deux kilomètres à vol d'oiseau du Rhône, soumis pour cette raison à un mistral particulièrement froid en hiver, dans un environnement vallonné où se côtoient pinèdes et vignobles, le lieu cumule en effet les handicaps, avec des soucis de chauffage et d'alimentation en eau et des problèmes de vulnérabilité, la surveillance d'ensemble étant rendue impossible par la dissémination des bâtiments, l'importance des secteurs boisés et le caractère accidenté du terrain. C'est la destination première du camp qui explique son implantation : construit en 1939 pour loger le personnel travaillant à la fabrication de munitions au dépôt militaire du Génie, il s'appuie contre le versant méridional d'un mamelon dont la couverture végétale peut servir de refuge en cas de bombardement aérien. Il reste cependant inutilisé de 1941 à 1942 avant d'abriter, jusqu'en 1944, des chantiers de jeunesse. En 1945, les Russes blancs incorporés dans l'armée allemande y sont hébergés avec leurs familles. De 1945 à 1957, les bâtiments sont à nouveau inoccupés, mais les 15 hectares du camp servent occasionnellement de terrain d'entraînement pour les compagnies républicaines de sécurité

Alors que les derniers nationalistes algériens quittent les lieux le 28 décembre 1961, le camp de Saint-Maurice l'Ardoise reçoit mission d'accueillir, dès janvier, des activistes sympathisants de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) frappés de mesures d'internement administratif. Son premier directeur, Achille Perrodo, précédemment directeur du camp de Thol, est nommé le 19 décembre et prend ses fonctions sur place le 4 janvier 1962. Son rapport du 9 janvier, trois jours avant l'arrivée des premiers activistes, dans un contexte de réaménagement des infrastructures dans l'urgence la plus totale, est significatif : il considère, à juste titre, que le camp est une véritable passoire. Les bureaux sont éloignés de 300 mètres de l'entrée du camp, isolée et dépourvue de toute infrastructure pour le contrôle de visiteurs que l'on prévoit pourtant nombreux. Le rapport envisage la possibilité de révoltes collectives — « *il est évident que les internés n'accepteront pas passivement leur détention* » —, d'évasions massives ou d'attaques par des commandos armés — « *une paire de cisailles suffit pour pénétrer dans le camp* » —, alors que les hommes des compagnies républicaines de sécurité sont dispersés tout autour du camp et très éloignés les uns des autres. Et il paraît difficile de compter sur les surveillants, « *recrutés au hasard parmi les chômeurs paysans des environs* », d'autant plus que certains d'entre eux sont des pieds-noirs arrivés de fraîche date.

Le camp lui-même est plutôt vaste : 15 hectares, entourés d'une première enceinte constituée d'un double grillage de barbelés de plus de 3 mètres de haut. Au-delà, un *no man's land* de 50 à 100 mètres de large mène jusqu'à une simple, double ou triple rangée de chevaux de frise ou ribards. Jusqu'en mars 1962, cet espace entre barbelés et ribards n'est pas débroussaillé. Des miradors, caissons cylindriques surmontés d'un projecteur, sont implantés sur tout le pourtour du camp, lui-même pourvu d'un éclairage à intervalles rapprochés ; ils sont popularisés par les cartes postales dessinées par les assignés eux-mêmes. Les conditions de logement n'ont rien à voir avec la période d'internement des nationalistes algériens. Plusieurs documents permettent de se faire une idée des réaménagements opérés. Des « mécanoëls », c'est-à-dire des baraquements en préfabriqué, sont installés pour servir de salle de réunion, salle de lecture, TSF et réfectoire. Huit d'entre eux sont aménagés en petites chambrées pour 2 assignés, soit 36 assignés par unité. Douze assignés peuvent même bénéficier de chambres individuelles dans l'ancienne école du camp. En réalité, une grande partie de l'espace n'est pas utilisée. Le quartier 3, soit le tiers oriental du camp, où étaient auparavant installés les baraquements des internés FLN, est inoccupé. Les huit mécanoëls constituant le quartier 1 sont disposés sur des terrasses grossièrement aménagées sur la pente méridionale du mamelon, à l'ouest des bâtiments administratifs. Le terrain sablonneux étant particulièrement meuble, une couche de béton d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur assure l'horizontalité des terrasses, sur lesquelles des pilotis supportent les bâtiments en préfabriqué. À 100 mètres à l'est des baraquements, les lieux de vie commune (réfectoire, salle de réunion, salle de lecture, TSF) occupent l'espace situé en contrebas des bâtiments administratifs. Tous ces bâtiments constituent le quartier 1, clos par une double rangée de barbelés, et occupent environ 2 hectares à l'intérieur du camp. Organiser une évasion n'est certes pas impossible. Mais celle de février soulève tout de même des questions autres que matérielles.

Une évasion d'envergure

Non seulement ce ne furent pas moins de dix-huit internés qui prirent la fuite au cours de la nuit du 18 au 19 février dans des conditions invraisemblables, mais l'enquête minutieuse effectuée par la gendarmerie de Roquemaure permit ensuite de montrer que, cette nuit-là, trois évasions *a priori* sans rapport les unes avec les autres se conjuguèrent.

La plus importante d'entre elles avait visiblement été préparée par deux capitaines d'active, Jean SOUETRE et Raymond MURA. Le premier était un capitaine parachutiste appartenant au milieu des officiers ultras d'Algérie. Refusant sa mutation en métropole, il déserta, le 8 février 1961, avec un groupe d'une vingtaine d'officiers, de sous-officiers et de simples soldats ainsi que des civils pour fonder un maquis dans l'arrière-pays de Mostaganem. Baptisé France Résurrection, celui-ci espérait soulever les populations contre le pouvoir. SOUETRE — un personnage charismatique, avec un mélange assez prononcé de panache et d'immaturité — faisait distribuer à grande échelle des tracts où il affirmait : « *Voici venue l'heure des centurions. Il est temps de franchir le Rubicon.* » La tentative était vouée à l'échec et le 21 février, la gendarmerie donna l'assaut à la ferme où le groupe s'était réfugié, près de Bouguirat. Huit membres de ce maquis comparaissaient les 18 et 19 décembre 1961 devant le Tribunal militaire spécial : les trois militaires (le capitaine SOUETRE et les sergents LUCA et LEMINEUR) bénéficièrent des circonstances atténuantes et écopèrent de peines avec sursis, tandis que les cinq civils furent acquittés. Mais dans la foulée, sept d'entre eux furent placés sous arrêté d'assignation et transférés le jour même dans les locaux de police de l'ancien hôpital Beaujon dans le 8^e arrondissement de Paris. Tous les sept, dont le capitaine SOUETRE, firent partie du premier groupe qui arriva à Saint-Maurice l'Ardoise le 12 janvier 1962.

Depuis le sol d'un des baraquements en préfabriqué qui servait à stocker du bois de chauffage, les évadés avaient creusé dans le sable, pour s'évader, un tunnel de 35 mètres de long sous un caniveau d'évacuation des eaux. Il débouchait au sud, au-delà des miradors et de la double clôture de barbelés, dans l'espace non encore débroussaillé à 18 mètres de la dernière rangée de chevaux de frise, laquelle fut franchie par-dessous après quelques coups de pelle dans le sable. Au lendemain de l'évasion, 23 m³ de déblais furent retrouvés répartis dans trois petites pièces contiguës. De toute évidence, un tel travail n'avait pu être réalisé en quelques heures. Cela n'empêcha pas un des gardiens d'affirmer dans sa déposition qu'il était allé chercher du bois dans la journée et n'avait rien remarqué d'anormal. Il semble que le tunnel ait été achevé vers 1 heure du matin, et les 8 évadés qui ne furent pas repris l'empruntèrent immédiatement. Au cours des heures qui suivirent, le baraquement accueillit jusqu'à 30 à 40 personnes, parmi lesquelles des assignés intrigués par des allées et venues inhabituelles à cette heure de la nuit, et d'autres à qui l'on avait donné rendez-vous. Certains décidèrent tout de suite d'emprunter le tunnel, d'autres prirent le temps de rassembler des affaires. Non seulement ce défilé pour le moins indiscret n'alerta pas un seul gardien, mais il se prolongea jusque vers 4 heures du matin, moment où le dernier interné décidé à s'évader fut finalement repéré à sa sortie du tunnel et arrêté sans résistance. Au total, 10 des 18 évadés furent repris dans la journée du 19 février, par petits groupes, errant dans les bois près de Tavel pour ceux qui purent aller le plus loin. Parmi eux se trouvaient trois membres du maquis de Jean SOUETRE qui, d'après leur déposition, n'apprirent l'existence du tunnel qu'au cours de la nuit et n'avaient par ailleurs, du moins l'affirmèrent-ils, quasiment aucun contact avec Souëtre dans le camp.

Voir avec ce lien si vous souhaitez lire la suite : <https://www.cairn.info/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2008-4-page-37.htm>

Hervé MARITON, le maire de Crest dans la Drôme a baptisé, ce vendredi, une nouvelle rue du nom du commandant Hélié DENOIX de SAINT MARC. Résistant, déporté, Hélié de Saint Marc était aussi militaire putschiste pendant la guerre d'Algérie.



Cérémonie, ce vendredi, à Crest pour dévoiler la plaque de la nouvelle rue au nom de "Hélié de Saint-Marc". © Radio France - Mélanie Tournadre

Hervé MARITON, le maire "*Les Républicains*" de CREST dans la Drôme a baptisé, ce vendredi 11 novembre, une nouvelle rue du nom du commandant Hélié DENOIX de SAINT MARC, militaire mort en août 2013 à la Garde Adhémar. Cette nouvelle rue est située entre le supermarché *Casino* et le restaurant *McDonald's*. Le conseil municipal de Crest avait voté le nom de cette nouvelle rue il y a plusieurs mois.

Cérémonie pour rendre hommage au résistant

Une cérémonie a eu lieu, ce vendredi, devant la plaque au nom de Hélié de Saint-Marc. Plus de 150 personnes y ont assisté. « *Hélié DENOIX de SAINT MARC était un grand homme, résistant, déporté, qui aimait beaucoup la Drôme. Il est juste et bien que la Drôme lui rende hommage* » explique le maire de Crest qui assume totalement le choix de son conseil municipal.

« Il est juste que la Drôme lui rende hommage »



« *Mon père est toujours resté debout, il a choisi l'honneur aux honneurs* » explique, émue, Blandine de BELLECOMBE, la fille aînée d'Hélié DENOIX de SAINT MARC « *Beaucoup de fausses informations circulent à son sujet* ».

« Mon père n'a jamais fait partie de l'OAS »



7/ Les Algériens de France appelés à défendre leur religion

Source : http://www.huffpostmaghreb.com/2016/11/15/les-algeriens-de-france-appelés-a-defendre-leur-religion_n_12980184.html?utm_hp_ref=algeria



Abdallah

ZEKRI

Abdallah ZEKRI, Secrétaire général du Conseil français du culte musulman (CFCM) et Président de l'Observatoire national français contre l'islamophobie est en Algérie pour trois petits jours, juste le temps d'aborder un sujet qui reste encore sensible en France, celui de l'Islam et des actes islamophobes.

Le numéro 2 du CFCM, habitué des déclarations polémiques, avait affirmé le 17 octobre dernier que « **la France était le seul pays d'Europe ou les politiques font chier les musulmans** ». Une déclaration qu'il assume parfaitement, et il va même encore plus loin en dénonçant le fait que le débat en France soit uniquement centré sur la question de l'islam et des questions identitaires.

Abdallah ZEKRI réfute l'idée de l'existence d'un islam de France et critique vertement Nicolas SARKOZY qui selon lui s'acharne sur les musulmans. Il reconnaît une baisse des actes islamophobes mais considère que la vigilance doit toujours être de mise face aux menaces persistantes sur les musulmans. Et affirme dans le même moment que même si l'Algérie n'a pas un vrai rôle à jouer contre l'islamophobie en France, **elle peut toutefois mobiliser les Algériens de France** pour la défense de leurs intérêts, et de leur religion.

Le numéro 2 du CFCM n'oublie pas de préciser que les musulmans restent toujours les premières victimes directes ou collatérales des attentats en France, et rappelle que 35 musulmans sont morts au *Bataclan* le 13 novembre 2015, et 37 à Nice le 14 juillet dernier.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO